

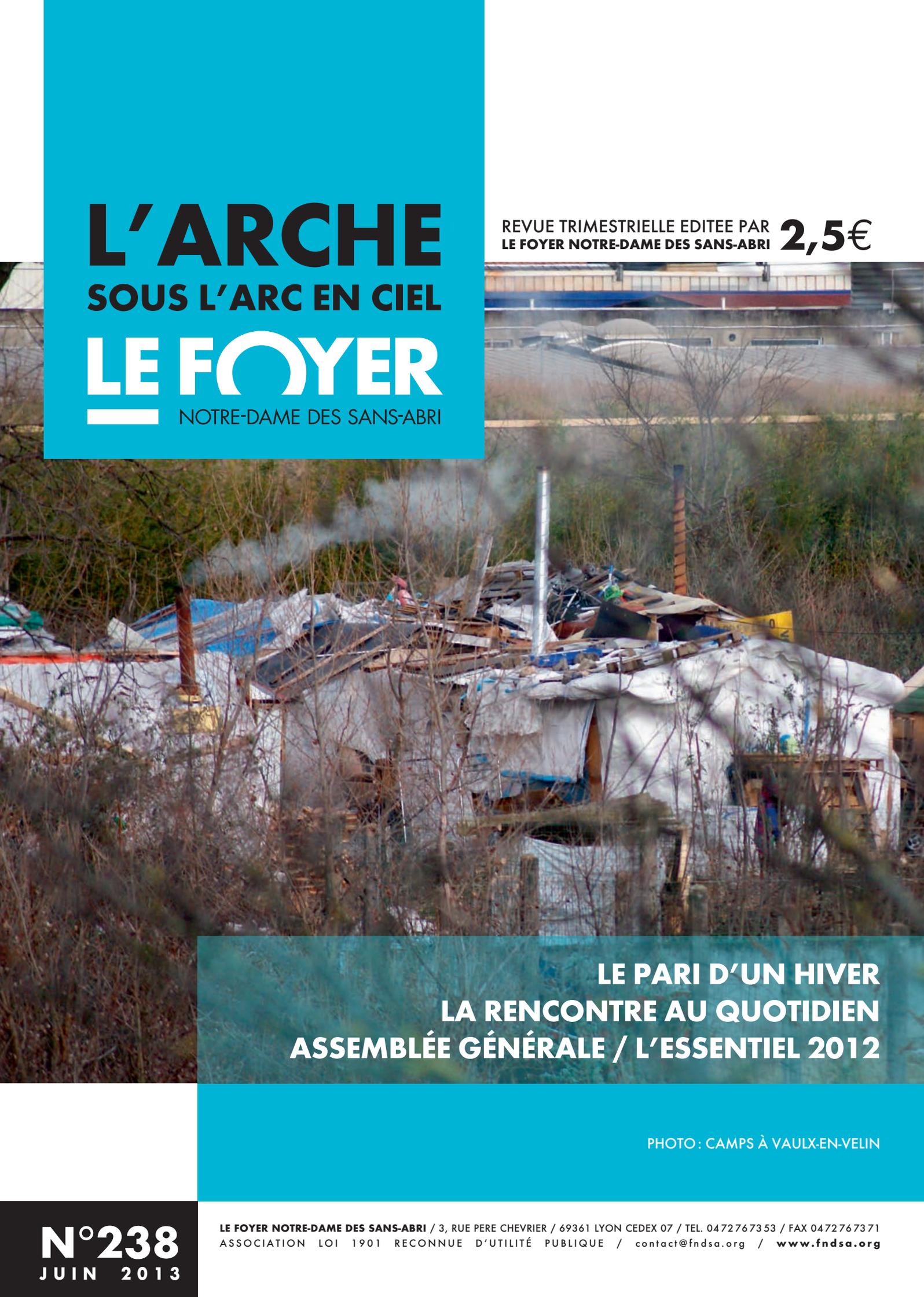
# L'ARCHE

## SOUS L'ARC EN CIEL

# LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR  
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



**LE PARI D'UN HIVER  
LA RENCONTRE AU QUOTIDIEN  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / L'ESSENTIEL 2012**

PHOTO : CAMPS À VAULX-EN-VELIN

**N°238**  
JUN 2013

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX 0472767371  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / [contact@fndsa.org](mailto:contact@fndsa.org) / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## HEBERGEMENT D'URGENCE

### ■ CENTRE GABRIEL ROSSET

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON  
191 PLACES

AS       365

### ■ L'AUBERGE DES FAMILLES

21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON  
38 PLACES

     365

### ■ LA MAISON DE RODOLPHE

105 RUE VILLON / 69008 LYON  
40 PLACES

     365 

### ■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
16 PLACES

### ■ RENFORT HIVERNAL 2012-2013

115 PLACES

- LYON 3ÈME, 4ÈME
- FRANCHEVILLE 69340

### ■ FROID EXTRÊME HIVER 2012-2013

130 PLACES (GYMNASÉ, ETC.)

## ACCUEIL DE JOUR

### ■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
60 PERSONNES PAR JOUR

       365

### ■ ACCUEIL SAINT VINCENT

10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON  
90 PERSONNES PAR JOUR

      365

### ■ LA RENCONTRE

2 RUE PELLETIER / 69004 LYON  
50 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

### ■ RELAIS SOS

90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON  
100 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

## HEBERGEMENT D'INSERTION

### ■ FOYER EUGÈNE PONS

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
25 PLACES

AS     365

### ■ RÉSIDENCES LE « 85 »

ET « LES HORTENSIA »  
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON  
42 PLACES

AS     365

### ■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE  
63 PLACES

AS      365

### ■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
27 PLACES

      365

### ■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
100 PLACES

AS     365

### ■ ANTENNES FAMILLES

130 PLACES  
■ BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
■ 8 BIS RUE FERBER  
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS      365

### ■ L'AUBERGE DES FAMILLES

12 PLACES  
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

      365

### ■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES  
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

     365

## CAPACITÉS D'ACCUEIL

### ■ HÉBERGEMENT URGENCE :

269 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE  
115 PERSONNES (RENFORT HIVER)  
130 PERSONNES (FROID EXTRÊME)

### ■ HÉBERGEMENT INSERTION :

414 PERSONNES

### ■ ACCUEIL DE JOUR :

300 PERSONNES PAR JOUR

## ATELIER D'INSERTION

### ■ ATELIER CUISINE

10 POSTES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

### ■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE  
MAINTENANCE  
13 POSTES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRANSFORMATION

6 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRANSPORT

11 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI OBJETS

14 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI TEXTILE

24 POSTES  
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

### ■ RECYCLERIES

7 POSTES  
■ 85 RUE S.GRYPHE 69007 LYON  
DANS LES DÉCHETTERIES  
■ 29 ROUTE DE LA GARE  
69340 FRANCHEVILLE  
■ IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
■ CROIX BLANCHE - ZA DEUX VALLÉES  
69670 VAUGNERAY

AS      365

## ACCOMPAGNEMENT

■ L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE ET UNE ACTIVITÉ PRÉSENTE AU CŒUR DE TOUTES LES AUTRES.

AS      365

### ■ HALTE DE NUIT

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON  
30 PLACES



# SANTÉ

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

## LITS DE REPOS

12 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



## POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



## LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



## GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



# BRIC A BRAC

## CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

## GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

## OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

## VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

## VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

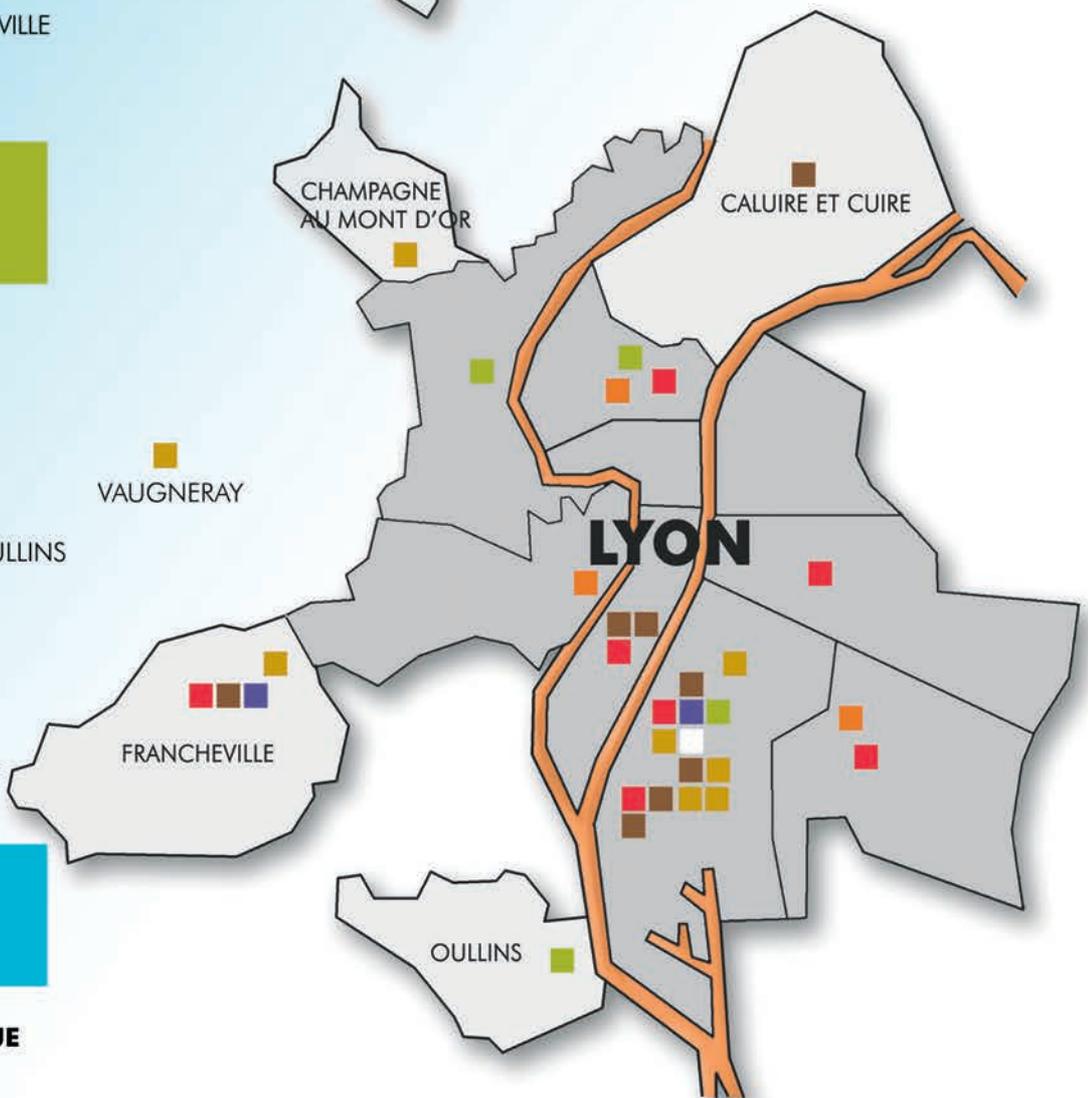


## VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



L'ACCOMPAGNEMENT  
ET LA SANTÉ SONT DES  
ACTIVITÉS TRANSVERSALES,  
PRÉSENTES DANS TOUTES  
LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL  
DE JOUR



FEMME  
ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME  
ISOLÉ



ACCUEIL  
INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR  
PRESCRIPTION



OUVERTURE  
PERMANENTE



RENFORCEMENT  
HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL



SANTÉ



ATELIER  
D'INSERTION



ACCUEIL AVEC  
ANIMAUX



## → Dominique MENTRÉ Président

Monique ESCOFFIER-ROY, Vice-présidente

Jean-Pierre FUËS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

### RÉDACTION

#### Directeur de rédaction:

Dominique MENTRÉ

#### Rédacteur en chef:

Dominique MENTRÉ

#### Comité de rédaction:

Michel CATHELAND / Monique ESCOFFIER /  
Djida GRANGER / Sébastien GUTH /  
Bruno LÉPINE / Michel LÉVY /  
Annie PAILLON / Noëlle PIERRE /  
Paul VEYRIRAS

#### Ils ont collaboré à ce numéro:

Association sur la Branche / Alan BEVIERRE /  
Franck BIASINI / Axelle BRODIEZ-DOLINO /  
Jean-Bernard COFFY / Édouard CUZIN /  
Christine DALLACOSTA / Christian DELORME /  
Tiang GIRARD / Clément MONIER /  
Michel PAILLARD / Claire PITIOT /  
Marion VEZIAN-ROLLAND

#### Dépôt légal:

2<sup>e</sup> trimestre 2013

#### Directeur de la publication:

Dominique MENTRÉ

#### N° d'inscription paritaire:

0609 H 85296

#### Imprimerie:

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage: 25.200 exemplaires

## PORTER SUR LES ROMS LE REGARD DE GABRIEL ROSSET

Que ferait Gabriel ROSSET s'il était toujours en responsabilité au FOYER, en face de la misère des familles Roms qui campent dans divers bidonvilles et squats de l'agglomération lyonnaise? Sans aucun doute, il chercherait à mettre en œuvre la puissance de la charité évangélique dont il était rempli et dont il voulait que LE FOYER soit le témoin actif. On se souvient que l'association est née alors qu'il y avait à Lyon plusieurs bidonvilles que Gabriel ROSSET et ses compagnons ont eu le souci de résorber. Il est vrai que l'on était dans une période de croissance économique et que, si les logements manquaient, le marché du travail, lui, était ouvert.

Venus pour la plupart de Roumanie, c'est par milliers que les Roms fuient l'Europe de l'Est où ils sont largement méprisés et rejetés, pour venir s'échouer dans nos villes. Détenteurs, pour le plus grand nombre d'entre eux, de papiers d'identité roumains, ils ont le droit de circuler librement dans l'espace européen, sans visa, mais à condition de ne pas rester plus de trois mois successifs dans l'un des pays de la Communauté. Comme tous les autres ressortissants roumains, ils n'ont pas le droit d'exercer un emploi autre que saisonnier. Sans droit à séjourner de manière durable, il ne leur est pas possible d'intégrer des structures d'hébergement autres que les centres d'hébergement d'urgence, dont on sait qu'ils sont déjà surchargés. En janvier 2014, en revanche, sauf changement toujours possible, ils se verront reconnaître aussi bien le droit d'installation que le droit de travailler. Cela changera-t-il pour autant beaucoup la situation?

La réalité de cette population en errance est plurielle et complexe. Une partie des Roms a très certainement la capacité d'entrer dans des processus d'intégration. On en a la preuve avec le Programme « Andatu » lancé voici quelques mois par le Préfet de Région avec l'organisation FORUM RÉFUGIÉS. Cette intégration passe par le logement des familles dans des lieux qui soient dignes, la scolarisation des enfants, l'apprentissage du français et l'acquisition de compétences professionnelles pour les adultes. Mais elle demande aussi que les familles Roms renoncent à vivre de différents expédients, et acceptent de ne plus vivre de manière clanique, au milieu de grandes familles.

Il y a, il ne faut pas le nier, autour de ces familles Roms, des réseaux mafieux qui favorisent la migration de certains, qui organisent une activité délinquante parfois très sophistiquée, qui ne craignent pas de contraindre des enfants et des handicapés à la mendicité ou au vol, ou encore qui contraignent à se prostituer de très jeunes filles. Mais cette dimension de la réalité des Roms en migration ne concerne pas la majorité d'entre eux, et nous devons apprendre à faire la part des choses. Quand on fréquente de plus près ces familles des bidonvilles et des squats, on découvre beaucoup d'amour familial, et surtout beaucoup d'amour des enfants.

Les Roms font peur car on craint toujours ceux que l'on ne connaît pas. La misère aussi, fait peur, surtout lorsqu'il s'y mêle de la délinquance. Parmi les amis du FOYER, un certain nombre se montrent réticents en ce qui concerne la mise en œuvre d'actions pour cette population. Mais nous ne serions pas dignes de Gabriel ROSSET si nous refusions de nous intéresser à ceux qui, parmi ces Roms sont dans un extrême dénuement. Résonneraient alors en nous les paroles terribles du Christ Jésus: « Allez-vous en loin de moi, maudits! au feu éternel, car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger; j'étais un étranger et vous ne m'avez pas recueilli... » (Matthieu 25, 42-43). ■

## SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

BRÈVES	5 / 10
--------	--------

## VIE DU FOYER

Le Pari d'un hiver	6 à 7
A La Rencontre du quotidien	8
La Chardonnière dans le Vercors	9
Retour en images	10
LE FOYER à Villefranche inauguré	10

## ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale	11
L'Essentiel 2012	12 à 16
Rapport d'Activité 2012	17

## CAHIER SOCIAL

Affronter la pauvreté dans la dignité	18
La Commission de médiation DALO	19

## SPIRITUALITÉ / CULTURE

Justice et charité ne peuvent se séparer	20
Combattre la pauvreté	21
Liberté	22

BIENVENUE  
AU NOUVEAU DIRECTEUR DU FOYER

**Gérald JULIEN a rejoint LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI en qualité de Directeur de l'association le 21 mai 2013.**

Il succède à Didier MACIOCIA que nous remercions pour son action.

Titulaire d'une Maîtrise de Sociologie et d'un DEA Emploi et Développement local, il a débuté sa carrière en tant qu'enseignant-chercheur à la faculté de Nancy puis il a créé un cabinet de conseil spécialisé en audit des organisations du secteur associatif.

En 2010, il intègre l'association FORUM RÉFUGIÉS comme adjoint

notamment pour la mise en œuvre du programme « ANDATU » tourné vers l'intégration de familles de nationalité roumaine appartenant à la communauté Rom.

En 2012, il intègre l'Association LE MAS comme directeur adjoint de 3 établissements spécialisés dans l'insertion et la prévention de la délinquance de personnes en grande précarité.

Durant ces années, il a vécu de nombreuses coopérations avec LE FOYER dont il a pu apprécier la qualité de l'action tout comme le professionnalisme et l'engagement de ses membres bénévoles et salariés. ■

## AGENDA

## → 22 MAI AU 17 JUIN 2013

Exposition des œuvres du WORKSHOP du FOYER / MAISON DES ASSOCIATIONS 28 RUE DENFERT ROCHEREAU 69004 LYON

## → 15 JUIN 2013 DE 10H00 À 16H30

Ouverture exceptionnelle non-stop des BRIC A BRAC du FOYER.

## → 15 JUIN 2013 À PARTIR DE 12H00

Journées Portes Ouvertes à la Chardonnière / 65 Grande Rue 69340 FRANCHEVILLE.

## → 19 JUIN 2013 À 12H00

Remise des diplômes DILF et DELF par le Service Action Familles, à la Chardonnière.

## → 25 JUIN 2013 À 20H00

Pièce de Théâtre « Faire que la vie soit belle » aboutissement d'une année de travail avec des résidentes du FOYER, accompagnées par la metteuse en scène Malo LOPEZ et des volontaires d'Unis Cité / Studio du Théâtre de la Croix-Rousse.

## → 22 JUILLET AU 25 AOÛT 2013

VACANCES ESTIVALES DES BRIC A BRAC: Les magasins du FOYER fermeront leurs portes le 22 juillet pour rouvrir à leur clientèle à partir du 26 août.

## → JUIN / JUILLET / AOÛT 2013

BÉNÉVOLAT ÉTÉ: Comme chaque année, les bénévoles se font plus rares l'été... Il est alors parfois difficile d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreux passagers dans les différentes structures de l'association. Alors, si vous avez un peu de temps, merci de contacter le pôle bénévoles : par téléphone 04 72 76 73 85 ou par mail [benevolat@fnds.org](mailto:benevolat@fnds.org)

## → 21 SEPTEMBRE 2013

Journée bénévoles et salariés du FOYER à La Chardonnière

## → 9 ET 10 NOVEMBRE 2013

Réservez dès aujourd'hui votre week-end des 9 et 10 novembre 2013 pour les JOURNÉES D'ENTRAIDE, la Grande Brocante du FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 Avenue Jean JAURÈS LYON 7ÈME.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet [www.fnds.org](http://www.fnds.org) ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■

## LE PARI D'UN HIVER



**RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE CE DISPOSITIF**

→ La maison du PARI située 120, rue Antoine CHARIAL (Lyon - 3ème) était louée depuis 2 ans par LE FOYER, afin de permettre la réalisation des travaux de l'Auberge des Familles. Après l'emménagement des familles dans les nouveaux locaux de la Résidence l'Agapè, LE FOYER a pu utiliser la Maison du PARI comme Centre d'Hébergement d'Urgence dans le cadre du Plan Froid.

La Maison du PARI a fermé ses portes le 2 mai après quatre mois d'ouverture dans le cadre du Plan Froid.

Pour moi, responsable salariée de ce centre temporaire, ce fut une expérience très enrichissante : après avoir été responsable du « 115 du Rhône » pendant plusieurs années, cet observatoire de la demande d'hébergement d'urgence, gestionnaire des places d'urgence - mais aussi de

la pénurie, je me retrouvais dans la situation d'avoir à gérer un centre d'accueil d'urgence pour familles.

En premier lieu, les rencontres avec ces familles ayant toutes connu des parcours difficiles, et pour beaucoup d'entre elles la rue, m'ont beaucoup touchée.

Ce fut ensuite la possibilité, grâce au FOYER et à l'ÉTAT de proposer à 25 familles, un toit, des repas, un accompagnement social, le suivi administratif avec l'ouverture des droits, (plusieurs familles étaient sans ressource à leur arrivée), les démarches administratives, les demandes de régularisation de certaines situations..., offrir également un suivi médical (plusieurs mamans venaient d'accoucher, l'hiver a été long avec son lot de gastroentérites, gripes, bronchites...).

Les travailleurs sociaux, Violaine et Sophie assistantes sociales, ainsi que l'éducatrice prénommée également Sophie ont accompli un travail remarquable. Elles ont fait preuve de beaucoup de patience et ont mis à

profit leurs connaissances du milieu institutionnel, des réglementations, tout en développant un partenariat avec les assistantes sociales de secteur, La PMI, La Maison de la Veille Sociale, le 115, les services de l'État...

Nous avons également pu bénéficier d'une grande implication de bénévoles du quartier, des jeunes, des moins jeunes, des actifs, des retraités qui sont venus se mettre à la disposition de l'association pour aider au service des repas midi et soir, laver les grandes gamelles, essuyer les tables, sortir les poubelles, livrer les draps à la buanderie..., mais également échanger avec les familles et animer des ateliers lecture, coloriage et jeux avec des enfants très demandeurs ! Ce fut une équipe de nombreux bénévoles, soudée, impliquée et fidèle !

Nous avons partagé des moments parfois difficiles. Comme lorsque nous avons dû exclure trois personnes pour des problèmes de comportement, ou lors d'hospitalisations, de placement d'enfants avec le chagrin de leurs mères...

Se sont côtoyées plusieurs communautés, dans un respect mutuel, même si les goûts alimentaires différents pouvaient parfois poser quelques problèmes !

Mais nous avons vécu principalement des moments riches en partage, en émotion, avec des enfants parfois turbulents mais très attachants, et même une naissance le 12 janvier !

Il y a eu des temps forts. Par exemple, dans la nuit du 14 janvier une maman est tombée dans les escaliers suite à un malaise. Les pompiers sont immédiatement intervenus pour la transporter à l'hôpital, laissant à la maison du Pari ses deux enfants l'un âgé de 14 mois et un bébé de 3 semaines. Nous nous sommes occupés des deux enfants avec l'assistante sociale (change, biberon, rassurer la

petite de 14 mois qui pleurait et cherchait sa maman). Nous avons touché du doigt la limite du dispositif: que faire de ces deux enfants? L'assistante sociale est rentrée chez elle à 1h du matin. J'ai appelé l'IDEF pour un placement des enfants. L'organisme m'a orientée vers la police, seule en capacité de saisir le procureur. Mais les agents, n'ayant pas la possibilité de placer les enfants, j'ai été amenée à gérer la situation jusqu'au retour de la maman à 5h du matin!

Il y a eu aussi la disparition d'une enfant de 3 ans qui a échappé à la surveillance de sa maman et des agents de sécurité. Elle avait tout simplement ouvert la porte, puis le portail pour aller dans la rue. Un passant l'a conduite à la clinique jouxtant la Résidence. Nous l'avons entre-temps cherchée dans toute la maison en vain. C'est en appelant la police informée de la situation, que nous avons pu retrouver la fillette saine et sauve. Quel ouf de soulagement!

Le 2 mai, jour de la fermeture de cette structure temporaire, toutes les familles accueillies ont eu une « sortie positive », sur divers dispositifs (Foyer Aralys, Adoma, hôtels ou hébergement chez un tiers, Armée du Salut, etc.)... Nous nous en réjouissons tous! ■

Djida GRANGER

*« Nos papiers sont en règle, mais j'aimerais tant que nous trouvions du travail pour avoir enfin un logement bien à nous. Nous sommes las de devoir toujours changer de centre d'hébergement. Depuis trois ans, nous avons connu à peu près tous les quartiers de Lyon. Rien que cet hiver nous avons changé trois fois de lieu. D'abord, nous étions à Saint-Irénée, puis, un soir, il y a eu un incendie, nous avons dû partir. Des amis français très gentils nous ont accueillis cette nuit-là, puis nous avons été hébergés à Charbonnières et enfin ici au PARI. Qu'en sera-t-il demain? Après le 2 mai, où serons-nous? », confiait au soir du 28 avril Haikoui D., Passagère azérie accueillie au PARI, avec son mari, sa fillette et sa belle-mère.*

Ces questions lancinantes trottaient dans la tête de la plupart des familles qui s'apprêtaient à quitter le PARI en ce 2 mai. Les quelques mois vécus là avaient été comme une oasis dans une perpétuelle errance. Jadis, Roger SCHULTZ louait « la dynamique du provisoire » mais force est de constater que la chose a ses limites, surtout pour ceux qui errent de centre d'hébergement en centre d'hébergement.

*« Partir, c'est mourir un peu », auraient peut-être pu dire certains passagers, à la suite du poète Edmond HARAUCOURT, tandis que ployant*

sous leurs sacs et valises ils s'en allaient en ce 2 mai vers leur nouveau gîte de la Presqu'île, de VÉNISSIEUX, de SAINT-PRIEST ou de SOLAIZE. Les bénévoles, comme les salariés du centre, éprouvaient alors une sorte de vague à l'âme à se retrouver soudain dans une grande maison froide, vide et silencieuse. Qu'étaient nos petits hôtes vibrionnants devenus?

Agnès B., bénévole, nostalgique, se souvient des dernières semaines: « Tout doucement, les masques tombaient, les sourires étaient plus présents, les enfants vous reconnaissaient en vous interpellant par votre prénom... »

*« C'était bien plus qu'un repas que nous servions, ajoute Armelle B. Toujours, je m'appliquais à rendre le meilleur service, mais en fait, j'avais le sentiment de tout recevoir de nos convives du Pari au travers des quelques mots échangés, et de surcroît, les sourires compensaient largement le barrage de la langue. »*

*« Ce fut une belle expérience, renchérit Corinne R., où je me suis vraiment sentie utile. Les enfants nous faisaient un accueil chaleureux quand nous arrivions. Nous leur proposons histoires, dessins, petits jeux éducatifs sur papier. Parfois ils faisaient eux-mêmes lecture ou écriture. Beaucoup de joie et de rire vécus du côté des animateurs comme des enfants. Ils étaient vraiment présents et demandeurs de notre présence comme une parenthèse à leur quotidien. Pendant et après, je me sentais imprégnée de toute leur belle énergie et de ce lien créé entre nous, dans la simplicité et la spontanéité. Ce fut un moment riche et plein ».*

Bon! Le PARI, ce ne fut pas tout à fait « La Cité de la Joie » mais presque! ■

Michel CATHELAND

Ouvert du 8 janvier au 2 mai 2013, ce centre d'une capacité de 45 places a pu accueillir jusqu'à 48 personnes.

Au total, 70 personnes ont été reçues: 35 adultes et 35 enfants dont les âges s'échelonnent de 0 à 14 ans.

Djida GRANGER assurait la Responsabilité de la structure.

Une assistante sociale ou une éducatrice était présente 7 jours sur 7, de 15h à 22h.

Une autre assistante sociale assurait des permanences le matin.

Un agent de sécurité présent 24/24h assurait la sécurité des lieux et des personnes.

23 bénévoles ont aidé au quotidien les équipes. ■

# A LA RENCONTRE DU QUOTIDIEN



→ L'Accueil de Jour La Rencontre est un lieu vivant, un « bouillon de vie », un « absorbeur de violence ».

**C**hristine DALLACOSTA est salariée à La Rencontre, située à Lyon 4ème, l'un des quatre Accueils de Jour du FOYER. Elle a souhaité témoigner de son quotidien.

Lorsqu'on évoque l'Accueil de Jour de la Croix-Rousse, on entend souvent parler « des gros durs » « de grands exclus dangereux » qui le fréquentent, du climat de violence permanent ; c'est un endroit qui fait peur, qui peut éloigner une certaine population précaire et fragile.

Mais La Rencontre c'est surtout un lieu de sérénité où l'on peut « se poser » un lieu convivial, familial, au cœur de La Croix-Rousse, où chacun doit respecter l'autre, où chacun peut reprendre sa vie en main, où chacun est « accueilli » avec ses difficultés, ses fragilités, ses désirs, ses non-désirs, ses différences, ses souffrances. Souvent on y retrouve le sourire !

Des populations distinctes se croisent, se heurtent, se côtoient, partagent matinées et repas, dans une ambiance qui peut être sereine, lourde, électrique, conviviale... Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas, les petits déjeuners réveillent des mondes différents, les repas engendrent parfois des rancunes enfouies... et il nous faut, salariés et bénévoles, gérer ce petit monde qui bouge, crie son mal-être, goûte son mieux-être, sa renaissance ou sa désespérance.

Je travaille à La Rencontre depuis dix ans comme travailleur social salariée,

depuis que LE FOYER en a pris la responsabilité.

Avant l'ouverture, je sais que la journée peut passer par tous les climats possibles et imaginables.

Le matin, beaucoup de personnes souhaitent me voir (je travaille sur « la demande », c'est très intéressant) chacun devra attendre son tour, avec parfois de l'impatience. Je sais que je vais voir défiler devant moi des Passagers avec leurs histoires, leurs désirs, leurs attentes. Chacun attendra de ma part des solutions, comme si je pouvais décider de leur vie. Écoute, dialogue, confiance, liens, feront de cet entretien un pansement à cette vie d'errance. Je réponds souvent que je ne peux que les aider, les accompagner, les écouter, les apaiser, les rassurer... mais en rien décider à leur place ! Au fil des entretiens, au fil des semaines, au fil des mois, certains me montrent qu'ils ont repris le cours de leur vie, que c'est difficile, mais que le désir est là. D'autres me montrent leur descente en enfer...

Ce quotidien, nous le gérons avec ma collègue Nathalie et les bénévoles. Certains jours sont « sportifs » mais notre complicité nous aide à être cohérents, justes et compréhensifs.

Nous savons qu'il est beaucoup plus facile de se laisser aller quand on vit à la rue. Nous savons également combien il est courageux de vivre dans ce monde difficile de l'exclusion !

Nous avons souvent peu de moyens pour aider ces hommes et ces femmes, qui n'ont pas eu la même chance que nous. Nous constatons que tous ces êtres souffrent de nombreux manques, parmi lesquels l'amour. Il nous faut beaucoup d'humilité pour les accompagner, pour les aider à moins souffrir.

Nathalie, ma collègue agent d'accueil, les connaît tous, puisqu'elle est présente tous les jours. Elle veille à la sécurité, au calme, au bien-être de tous. Elle intervient dans les conflits naissants et sait comment réagir face au Passager qui ce matin ne va pas bien, lorsque l'agressivité, la violence est réponse à tout. Elle sait écouter les plaintes, les colères, elle sait apaiser. Elle sait aussi encourager à prendre un douche, à laver son linge, à manger un peu même si l'appétit n'est pas là.

Chaque jour, en moyenne, trois bénévoles viennent partager notre matinée.

## CARNET LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Émile CHAUPIS**, ancien Président des Conférences Saint Vincent-de-Paul qui a participé en son temps à la création du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

■ Madame **Antoinette ALLIMANN**, bénévole au Bric à Brac de Vaise le 31 décembre 2012 à l'âge de 79 ans.

■ Monsieur **Jacques CHASSIGNOL**, Ami du FOYER, décédé le 21 février 2013, à l'âge de 83 ans.

■ Madame **Eliane ADREIT**, ancienne Bénévole à l'Action Familles, décédée le 18 mars 2013, à l'âge de 82 ans.

■ Monsieur **Ole NIELSEN**, Passager de la Chardonnière, décédé le 16 mars 2013 à l'âge de 56 ans.

■ Monsieur **Melvet MUS**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 29 mars 2013, à l'âge de 69 ans.

■ Monsieur **Bernard SERRE DE PAZANAN**, bénévole au Bric à Brac de la GUILLOTIÈRE, décédé le 3 avril 2013, à l'âge de 63 ans.

■ Monsieur **Laurent FAUCHARD**, Passager de l'Accueil de Jour de la Main Tendue, décédé le 5 avril 2013, à l'âge de 43 ans.

■ Monsieur **André DUCATTILLON**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 13 avril 2013, à l'âge de 74 ans.

■ Docteur **Jean VIAL**, ancien médecin Bénévole au Point Santé, décédé au mois de mai 2013, à l'âge de 78 ans.

■ Monsieur **Jean VOILLON**, bénévole au BRIC A BRAC d'OULLINS, décédé le 29 mai 2013, à l'âge de 72 ans.

■ Monsieur **Adel GUERFI**, ancien Passager de l'Accueil de Jour La Rencontre, décédé le 6 juin 2013, à l'âge de 49 ans.

*Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.*

Ils sont pleins d'attention : accueillants, écoutants, reconnaissants... Ils viennent tous à La Rencontre avec plaisir !

L'ambiance est parfois électrique. Mais se le dire aide à mieux le vivre et souvent apaise les tensions quand l'équipe en est consciente. Il suffit parfois de peu pour éviter le clash : proposer un Triomino, un Scrabble... Les jeux de société ramènent vite un peu de calme dans la maison.

Certains Passagers disent de la Rencontre que c'est leur famille, leur maison. C'est parfois une bonne raison pour en oublier les règles, mais le respect mutuel est de rigueur et globalement chacun accepte l'autre.

Ainsi va la vie à l'Accueil de Jour La Rencontre. ■

Christine DALLACOSTA

# LA CHARDONNIÈRE DANS LE VERCORS

→ Vendredi 26 avril à 15h, les mouchoirs s'agitent aux portes de La Chardonnière : sept Passagers du centre d'hébergement prennent la route en direction du Vercors pour un séjour de mobilisation avec des activités de moyenne montagne pour 3 jours et 3 nuits. Ils sont accompagnés de deux salariés de la Chardonnière et de quatre accompagnants-es de l'association « Sur la branche » qui intervient pour l'organisation du séjour.

Un gîte est loué en gestion libre à Saint-Martin-en-Vercors dans la Drôme : les clés nous sont remises pour ces trois jours, nous sommes chez nous, libres de préparer ensemble nos repas, de faire fonctionner la cheminée, d'aller et venir sans contrainte horaire en fonction du rythme et des envies du groupe.

La préparation est déterminante : le séjour se co-construit avec l'ensemble des participants trois semaines avant le départ. Deux réunions de préparation ont lieu avec le groupe partant pendant lesquelles nous déterminons ensemble les menus, le rythme des journées, les activités, les ajustements et précautions à prendre.

La semaine précédant le départ, une sortie à la journée est organisée avec une courte marche pour une petite préparation physique. J-2, nous irons faire les courses alimentaires du séjour avec quatre résidents en fonction des menus définis. L'équipe de La Chardonnière est présente sur toute cette phase de préparation pour mobiliser les résidents participants et s'assurer du matériel à apporter.

Daniel, Gérald, Marc, Mohamed, Roger, Rudiger et Yassine ont fait le pari de partir trois jours dans le Vercors malgré une météo peu clémente pour s'oxygéner le corps et l'esprit, mais aussi pour le plaisir de se dépasser à travers des activités comme l'escalade et la randonnée encadrés par Jean-Marie,

l'accompagnateur de moyenne montagne et éducateur sportif d'escalade de l'association « Sur la branche ».

Avant de partir, un bilan est fait avec chaque participant pour relever leur motivation sur ce séjour : « Me faire du bien », « reprendre confiance en moi », « Je pars pour me redonner de l'énergie et repartir de bon pied », « me rapprocher de la nature », « se rappeler les gestes de la vie quotidienne », « mieux connaître l'équipe », « du repos pour se ressourcer et mieux avancer dans mes démarches »...

Un séjour loisir et dynamisant, où se mêlent plaisir et effort, partage et solidarité, repos et dépassement de soi, casser la barrière du statut de bénéficiaire et de salarié pour se rencontrer autrement, vraiment, avec authenticité et légèreté, le temps de cette courte escapade en dehors des murs de la structure.

Lenny et Azzouz, salariés de La Chardonnière et accompagnants du séjour ont ainsi pu découvrir les résidents sous un autre jour et témoigner : « Je ne vous connaissais pas avec autant d'humour Marc ! », lors d'un repas riche en fous rires ; ou encore : « Vous vous êtes bien battus, je suis fier de vous », après la deuxième journée de randonnée sous la neige.

Nous avons escaladé ensemble ; nous nous sommes assurés et laissés assurer les uns les autres. Nous avons marché sous la neige au rythme du groupe, et nous nous sommes soutenus dans la difficulté, les bâtons à la main, nous n'avons rien lâché et nous nous sommes félicités de notre réussite commune. Un groupe, un objectif, une belle cohésion, voilà le résumé de ces trois jours.



Au final, le pari est tenu : tout le monde a participé aux activités, et, porté par le groupe, chacun a pu se rendre compte de ses capacités physiques et morales. « C'est source de motivation », dit Marc, « Il faut le vivre pour y croire », « ça fait un bien fou ! », conclut-il après ces trois jours.

Le premier jour, Yassine a escaladé un mur de 12 mètres à sa grande surprise : « Je n'en reviens pas d'avoir réussi à combattre mon vertige ! » s'exclame-t-il, « c'est vrai, si les autres y arrivent, pourquoi pas moi ! ». « Je suis claqué mais content ! », confirme Gérald. « Je remercie tout le monde pour ce qu'on a appris » dit Roger. « On a fait des choses belles même sous la pluie, c'était une belle rencontre, je me suis bien régalé et en bonne compagnie, merci à tous », conclut Jean-Marie, l'accompagnateur en moyenne montagne.

Nous nous souviendrons du couscous majestueux préparé pas les soins de Mohamed et aussi de son thé à la menthe préparé chaque soir avec Azzouz, alors que nous nous réunissions devant le feu de cheminée pour échanger sur la journée qui s'achève et pour préparer celle de demain en fonction des envies de chacun et de la météo.

Nous nous souviendrons des rires partagés autour des jeux de cartes après l'effort de la journée, de cette visite émouvante à Valchevrière, ce village brûlé par les Allemands pendant la guerre et accessible seulement à pied, de la musique que nous a apporté Rudiger, des duos à la guitare de Lenny et Mohamed, des improvisations de blues de Marc et de ses blagues corses, de la marche sûre et déterminée de Daniel, du vertige vaincu par Yassine, de l'agilité de Gérald en bout de corde et de la constante bonne humeur de Roger.

Nous remercions LE FOYER pour sa confiance, et particulièrement toute l'équipe de La Chardonnière pour sa collaboration et sa motivation, sans lesquelles ce séjour n'aurait pu avoir lieu.

Deux autres séjours sont prévus au mois de juin : du 7 au 10 juin 2013 pour un séjour « balade et création » dans le Vercors, puis du 23 au 26 juin pour un autre séjour activités moyenne montagne avec le GEM Agora en Ardèche. ■

Association sur la Branche

## RETOUR EN IMAGES



■ **6 AVRIL:** Conférence « Vivre ensemble avec des religions différentes ».

■ **11 MAI:** Ouverture exceptionnelle de tous les Bric à Brac du FOYER.



■ **13 MAI AU 29 MAI:** LE FOYER a assuré à la demande de la préfecture l'accueil et l'hébergement des personnes sinistrées par l'incendie du bâtiment rue AUDIBERT et LAVIROTTE à Lyon 8ème. 185 personnes dont 89 enfants ont été hébergées dans le gymnase GRIGNARD situé dans le 8ème arrondissement de Lyon.



■ **21 ET 22 MAI:** WORKSHOP du FOYER, « Atelier hors les murs » en partenariat avec la Mairie du 4ème arrondissement de Lyon, le CLRD, ADEFI, le collectif des artistes de la Sauce Singulière-BHN, le GEM Arlequin et le Conseil de Développement du Grand Lyon.



■ **13 MAI:** Rencontre sur le Logement d'Urgence organisée par le CAUE du Rhône en partenariat avec LE FOYER.



■ **25 MAI:** MESSE du FOYER à la Basilique de Fourvière.



■ **25 MAI:** Tournoi multisports à la Chardonnière pour les familles, les jeunes du CHRS et les usagers de la Chardonnière, organisé par des stagiaires Bioforce.

## LE FOYER À VILLEFRANCHE INAUGURÉ

LE FOYER a inauguré le 31 mai dernier l'ensemble de ses structures à Villefranche-sur-Saône sous la présidence d'honneur de Monsieur **Jean-Jack QUEYRANNE**, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, Ancien Ministre, et de Madame **Danielle CHUZEVILLE**, Présidente du Conseil général du Rhône, en présence de Monsieur **Stéphane GUYON** Sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, Monsieur **Bernard PERRUT** Député-Maire de Villefranche-sur-Saône, et Monsieur **Jean PICARD** Président de la Communauté d'Agglomération de Villefranche-sur-Saône.

Dominique MENTRÉ a rappelé l'importance des 5 missions qui sont conduites en Calade, autour de l'équipe de bénévoles et salariés menée par Hubert GUYOTAT et Sylvestre NAHOUNOU qu'il a remercié pour son engagement. Il a également remercié l'ensemble des institutions, des

collectivités, des partenaires, des associations, des écoles... qui permettent au FOYER d'assurer au quotidien ses missions. Il a rappelé enfin, les besoins de nouveaux bénévoles, la volonté de l'association de pérenniser à l'année les places d'hébergement d'urgence et d'aboutir à l'objectif des 25 logements pour l'Antenne Familles.

Bernard PERRUT s'est dit heureux d'être au côté du FOYER dans ce lieu qu'il a vu évoluer, et qui a su rester fidèle à la pensée et à la mission du Fondateur de l'asso-



ciation, Gabriel ROSSET. « Nous voyons la concrétisation totale des missions du FOYER que nous menons ensemble, au sein de ces 5 structures caladoises... Je vous félicite pour la cohésion de cet ensemble qui est au cœur de la ville mais aussi au cœur de la vie. Merci aux bénévoles qui prennent du temps pour apporter un peu de cœur et leur service dans ce lieu fait pour ceux qui croient que chacun a sa place dans notre société ».

Pour Stéphane GUYON, « le Beaujolais ne peut que se féliciter de la présence du FOYER sur son territoire, où l'on connaît l'importance de votre action dans le département du Rhône, et le savoir-faire de vos équipes ». Il a également salué « le dynamisme d'un bénévolat qui reste aujourd'hui encore engagé, véritable force du FOYER. C'est bien ce que l'État recherche lorsqu'il travaille avec des associations... Félicitations pour cette belle réalisation, et bonne chance au FOYER de Villefranche ». ■



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale du FOYER, statuant sur l'exercice 2012, s'est tenue le 15 avril 2013 dans les salons de l'Hôtel du Département du Rhône, sous la présidence de Madame Danielle CHUZEVILLE, Présidente du Conseil général du Rhône.

Madame CHUZEVILLE s'est dit « ravie d'être face à une assemblée aussi nombreuse, qui témoigne du nombre de citoyens qui ont envie de se dévouer à la cause des autres. Vous savez non seulement apporter aux personnes qui en ont le plus besoin, les personnes en difficultés, l'aide matérielle nécessaire, mais ceci dans un esprit et un dévouement qui ne sont plus à démontrer. Le Département du Rhône est à vos côtés, pour vous aider à construire et solidifier ce que vous avez entamé par des conventions, dont une nouvelle signée ce jour... Je voudrais vous remercier et vous dire combien je suis admirative devant ce que vous faites. »

Dominique MENTRÉ a ensuite présenté le Rapport Moral et Rapport d'Activité concernant l'exercice 2012. Vous en trouverez un extrait dans « L'Essentiel 2012 » qui suit.

### OÙ TROUVER LES RAPPORTS CONCERNANT L'EXERCICE 2012 ?

Vous pouvez obtenir l'intégralité des rapports concernant l'exercice 2012 (Rapport Moral, Rapport d'Activité, Rapport du Trésorier, Rapport du Commissaire aux Comptes) sur simple demande. Vous pouvez également les consulter sur le site internet du FOYER : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

Vous trouverez pages 12 à 16 de ce numéro, suite à l'agrément du FOYER au Comité de la Charte du don en confiance, « L'Essentiel » qui résume l'activité du FOYER en 2012. ■

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 AVRIL 2013

### BUREAU DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

- Monsieur Dominique MENTRÉ  
Président
- Monsieur Jean-Pierre FUÈS  
1er Vice-président
- Madame Monique ESCOFFIER-ROY  
2e Vice-présidente
- Madame Marie-Colette COUDRY  
Secrétaire
- Monsieur Pierre CHEVALLIER  
Trésorier
- Monsieur Michel PAILLARD-BRUNET  
Trésorier-adjoint
- Monsieur Jean-Bernard COFFY  
Administrateur - Chargé de mission
- Monsieur Marcel DUC  
Administrateur - Chargé de mission
- Monsieur Hubert GUYOTAT  
Administrateur - Chargé de mission
- Père Olivier PETIT  
Représente le Service Diocésain de la Solidarité. Administrateur-Chargé de mission
- Monsieur Maurice CHESNÉ  
Membre d'honneur - Chargé de mission

### ADMINISTRATEURS

- BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône  
Administrateur
- Monsieur Bernard BOURRON  
Administrateur
- COMITE DES AMIS du FOYER  
Représenté par son Président (Monsieur Thierry de LA TOUR D'ARTAISE)  
Administrateur
- Madame Ginette DREVET  
Administratrice
- Monsieur Daniel GOUFFÉ  
Administrateur
- HABITAT & HUMANISME-Rhône  
Représenté par Monsieur Gérard VALERE  
Administrateur
- Madame Michèle LOUIS  
Administratrice
- Madame Martine ROURE  
Administratrice

- SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL  
Représentée par Monsieur Jean-Noël GALLOIS  
Administrateur
- Monsieur Jean-Claude THIOILLIER  
Administrateur
- Poste vacant  
Administrateur

### MEMBRES ASSOCIES

- Madame Marie-Pierre CAILLE  
Membre associée
- Monsieur Dominique DELMAS  
Membre associé
- Monsieur Jean-Frédéric GEOLIER  
Membre associé
- Monsieur Jean-Noël JOATTON  
Membre associé
- Monsieur Dominique PRENAT  
Membre associé
- Monsieur Gérard SCHMITT  
Membre associé
- Monsieur Guy TENDIL  
Membre associé

### MEMBRES D'HONNEUR

- Monsieur Alain BERGER  
Membre d'honneur
- Monsieur Bruno de BOISSIEU  
Membre d'honneur
- Monsieur Xavier LEVRAT  
Membre d'honneur
- Monsieur Michel LEVY  
Membre d'honneur
- Madame Jeanne MANNAZ  
Membre d'honneur
- Monsieur Denys TROSSAT  
Membre d'honneur
- Monsieur Yves PERRET  
Membre d'honneur
- Monsieur Benoît VIANNAY  
Membre d'honneur
- Monsieur Jean VUILLERMOZ  
Membre d'honneur

## L'ESSENTIEL 2012



L'année 2012 aura été marquée une nouvelle fois par l'embolie des structures d'urgence, et l'augmentation des besoins. Le 115 du Rhône a enregistré une hausse de la demande d'hébergement qui s'élève à 46,6% par rapport à l'année 2011. L'accroissement significatif de la demande, le manque de solutions de sortie des dispositifs d'hébergement d'urgence conjugués aux contraintes externes, législatives, réglementaires et normatives, risquent de nous écarter de l'une de nos valeurs fondamentales, à savoir **l'accueil inconditionnel des plus démunis**. Pour « redonner à l'urgence sociale sa vocation première », LE FOYER a rédigé une Lettre Ouverte, adressée au Gouvernement et publiée dans l'Arche N°234. Une note de synthèse, destinée aux sénateurs, a été également présentée en Commission au Sénat.

**Nous avons poursuivi les actions en cours**, à commencer

par l'amélioration des conditions d'accueil. Grâce à l'Opération des Arbres de la Solidarité, nous avons pu agrandir notre **Cuisine Centrale** pour porter la fabrication à 1.000 repas par jour. Avec le soutien des donateurs, **la Résidence «Le 85»** a été rénovée pour accueillir des personnes en insertion. A la veille de Noël, les premiers Passagers de **la Résidence L'AGAPÈ** ont emménagé dans la partie Auberge des Familles. Enfin, les usagers de la Résidence Catherine PELLERIN ont investi L'AGAPÈ au mois de février 2013.

En parallèle, l'association a mis en place **deux nouveaux programmes d'accompagnement et d'insertion**. En premier lieu et à la suite de la disparition du statut des Employés en Insertion (anciens Employés au Pair), LE FOYER a développé pour les plus fragiles **Le Monde Nouveau** qui permet désormais à des Passagers de retrouver une activité économique par le biais de stages AVA (Adaptation à la Vie Active). L'année 2012 a vu également le démarrage pour 2 ans du **Parcours Expérimental de Retour au**

### 406.838

DEMANDES D'HÉBERGEMENT  
(115 DU RHÔNE)

### 5.000

PERSONNES AIDÉES

### 57.023

PASSAGES ACCUEILS DE JOUR

### 306.245

REPAS SERVIS

### 254.852

NUITÉES

### 291

PERSONNES DIFFÉRENTES  
EMPLOYÉES EN CONTRATS AIDÉS



## LES FAITS MARQUANTS EN 2012

- Hausse de la demande d'hébergement d'urgence et du nombre de personnes sans solution (115 du Rhône)
- Ouverture de l'AGAPÈ (Auberge des Familles)
- Démarrage du parcours «P.E.R.L.E.»
- Création du Service du «Monde Nouveau»
- Rénovation de La Résidence «Le "85»
- Fermeture du Bric à Brac BARABAN

### Logement par l'Emploi, LE

**P.E.R.L.E.** initié par le Préfet du Rhône et financé par le Fonds Social Européen, développé en partenariat avec des associations, des institutions et des entreprises, qui permet à des personnes accueillies dans les Centres d'Hébergement de bénéficier d'un accompagnement vers et dans l'emploi. Cette expérimentation est une réussite dans la mesure où nous avons légèrement dépassé l'objectif de 40 % de placement du nombre de participants sélectionnés, sur les 9 premiers mois du programme.

Ces 5 dernières années, l'association s'est considérablement développée afin de répondre aux besoins des plus démunis. Aussi, et conformément à ses décisions stratégiques pour les années 2012 à 2015, **LE FOYER a entamé un processus d'évaluation interne** de la majeure partie de ses activités, afin d'adapter son organisation et de déployer un contrôle de gestion adapté au pilotage de ses différentes missions. L'objectif reste toujours d'utiliser nos ressources propres conformément aux valeurs que nous portons.

Toujours dans le souci de conforter son action et de trouver les moyens nécessaires à son action, dans un contexte économique difficile et face à la baisse des financements de l'État et des Collectivités locales, **LE FOYER souhaite développer à la fois les ressources issues des Bric à Brac et étendre les activités d'insertion qui y sont liées.** Ainsi, LE FOYER en partenariat avec la Fondation de l'Armée du Salut et la société SOEX France (NTA) procède à la mise en place de containers de récupération de textiles. **LE FOYER a également acquis un tènement industriel sur la commune de DÉCINES.** Ce bâtiment accueillera un nouveau Bric à Brac, en remplacement de celui de BARABAN fermé cet été. Il permettra également le déménagement de l'Atelier et Chantier d'Insertion de Tri Textile dans des locaux mieux adaptés à cette activité.

**Merci** à tous les bénévoles, les salariés, les amis, les partenaires, les responsables économiques et les élus pour leur implication dans la vie du FOYER qui nous a permis de remplir nos missions. ■

**Dominique MENTRÉ**, Président

## LE MOT DU TRÉSORIER

Cette année encore, grâce notamment à votre confiance et à votre générosité, LE FOYER a pu jouer son rôle d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et d'insertion des exclus de notre société.



**Soyez en remerciés.**

Conscient de sa responsabilité et de ses missions, LE FOYER met

tout en oeuvre pour assurer la pérennité de son action : l'évaluation interne en cours permettra de rationaliser son organisation, ses investissements, et d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé à moyen terme : l'équilibre des comptes d'exploitation (lourdement déficitaires en 2012 hors éléments exceptionnels) .

Pour cela, il poursuivra sa politique d'investissements (immobiliers et matériels) et le suivi précis de ses dépenses, et conservera, comme le souhaitent ses instances, une trésorerie à un niveau suffisant (au moins un an de subventions publiques, ainsi qu'une marge permettant l'investissement), placée de manière garantie sur des comptes sur livrets dans différentes banques. ■

**Pierre CHEVALLIER**, Trésorier



## LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU FOYER

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, animé par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté à Lyon et dans le Grand Lyon. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, de soins, d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement social et une aide à l'insertion. Le financement de son activité repose pour 7,3 M€ sur des subventions publiques. Cela représente environ la moitié de ses dépenses d'exploitation et 37% de ses ressources en 2012. Les activités des différents établissements sont encadrées par des conventions passées avec l'Etat et les Collectivités. La part des activités non couvertes par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des 5 magasins Bric à Brac (2,8 M€ en 2012, soit presque 15% des ressources totales), et les dons et legs (2,2 M€ en 2012, soit 11% des ressources totales). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de développer des réponses adaptées aux nouvelles problématiques de l'exclusion, et ce dans un contexte de restriction budgétaire pour nos financeurs publics.

## COMPTÉ D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€

En préparation de la clôture annuelle, le Bureau de l'association a revu et modifié les méthodes d'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources. Côté « Ressources », le produit des Activités Solidaires (ventes des Bric à Brac) n'est plus inclus dans la rubrique « Générosité du public », puisqu'il ne s'agit pas de dons, mais est présenté sur une ligne distincte de la rubrique « Autres produits ». Côté « Emplois », les dépenses liées aux missions sociales sont désormais présentées en coûts complets (coûts directs et coûts mutualisés), mais hors frais de fonctionnement (frais de structure). Par ailleurs, la répartition des charges entre les différentes missions a été revue. C'est ce choix de clarté qui explique l'apparente diminution des emplois consacrés aux missions sociales. **Cette présentation permet une lecture plus précise de la répartition des coûts du FOYER, mais rend la comparaison difficile avec le CER 2011 et avec le Rapport d'Activité 2012 pour lequel le découpage des missions a été opéré de manière différente.**

EMPLOIS 2012			RESSOURCES 2012			
	(en K€)	%		(en K€)	%	
<b>1</b> Missions Sociales	12 036	74,4%	Ressources collectées auprès du public	2 236	11,4%	<b>7</b>
Hébergement d'Urgence	4 926	30,4%	Dons et legs non dédiés	1 103	5,6%	
Hébergement d'Insertion	3 060	18,9%	Dons et legs dédiés	1 132	5,8%	
Accueil de Jour	1 011	6,2%	Subventions et autres concours publics	7 325	37,4%	<b>8</b>
Atelier d'Insertion	2 037	12,6%	Autres produits	10 000	51,1%	
Accompagnement	228	1,4%	Produit des Activités Solidaires (Bric à Brac)	2 888	14,8%	<b>9</b>
Santé	339	2,1%	Transferts de charges	1 245	6,4%	<b>10</b>
Veille Sociale Téléphonique (115)	435	2,7%	Produits financiers	988	5,1%	
<b>2</b> Frais de recherche de fonds	164	1,0%	Participation des usagers	535	2,7%	
Frais d'appel à la générosité du public	78		Recettes diverses	628	3,2%	
Frais de recherche de subventions	86		Produits exceptionnels	3 716	19,0%	<b>11</b>
Autres frais	3 988	24,6%	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>19 560</b>	<b>100,0%</b>	
<b>3</b> Frais de fonctionnement	2 738		Reprises de provisions	63		
Charges financières	49		Report de fonds dédiés	550		<b>12</b>
<b>4</b> Charges exceptionnelles	1 201		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 173</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>16 187</b>	<b>100,0%</b>				
Dotations aux provisions	283					
<b>5</b> Engagements à réaliser sur fonds dédiés	912					
<b>6</b> Excédent de ressources de l'Exercice	2 791					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 173</b>					

### LES EMPLOIS

**1** LE FOYER consacre plus de 74% de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités. L'apparente diminution de la proportion des emplois consacrés aux missions par rapport à 2011 s'explique par les choix de présentation qui ont été opérés : clarification des périmètres des différentes missions et présentation des missions en coûts complets hors frais de fonctionnement. Au sein des missions, le poids respectif de chaque activité n'a pas changé : la priorité reste donnée à l'Hébergement d'Urgence, cœur de l'activité du FOYER.

**2** LE FOYER consacre 1% de ses dépenses à rechercher des fonds, subventions publiques ou dons privés (particuliers, entreprises, fondations). L'activité d'appel à la générosité du public est majoritairement prise en charge par des bénévoles.

**3** Il s'agit des frais de fonctionnement du siège non répartis sur les missions, à savoir toutes les fonctions support (comptabilité, ressources humaines, informatique, achats, etc.) permettant à l'ensemble des structures de fonctionner.

**4** ELEMENTS EXCEPTIONNELS : Le CER 2012 se distingue par l'impact important du résultat exceptionnel. Poursuivant sa politique de rationalisation de son patrimoine, LE FOYER a vendu en 2012 la Maison de La Rochette (produit net de 2 640 k€) ainsi que ses actions de la SA d'HLM Gabriel ROSSET (produit net de 101 k€). Ces éléments, ne sont pas récurrents.

**5** Il s'agit de dons dédiés reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont « dédiés », c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

**6** Le résultat excédentaire de l'exercice est principalement dû aux éléments exceptionnels, et notamment à la plus value réalisée sur la vente des actifs cédés.

### LES RESSOURCES

**7** L'apparente diminution des ressources collectées auprès du public (5 898 k€ en 2011 et 2 236 k€ en 2012) s'explique par un changement de présentation : les pro-

duits générés par les Activités Solidaires (vente d'objets, mobilier, vêtements, etc. donnés au FOYER) sont désormais inclus dans les autres produits et non dans la générosité du public.

**8** 37% des ressources du FOYER hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés viennent de financements publics. LE FOYER reçoit des subventions de l'État (62%), du Conseil général du Rhône (15%), de la Ville de Lyon (6%) et du Conseil régional Rhône-Alpes (1%), ainsi que du Fonds Social Européen pour le programme P.E.R.L.E. (3%).

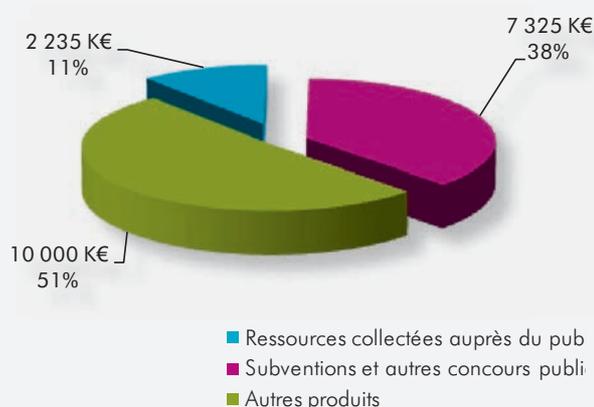
**9** LE FOYER a développé un réseau de 5 magasins pour vendre les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés. Le produit de ces ventes a connu une augmentation régulière depuis 3 ans, et atteint 2 888 k€ en 2012, contre 2 712 en 2011, soit une hausse de 6,5%.

**10** Ce montant correspond aux aides que reçoit LE FOYER pour l'embauche de salariés en insertion.

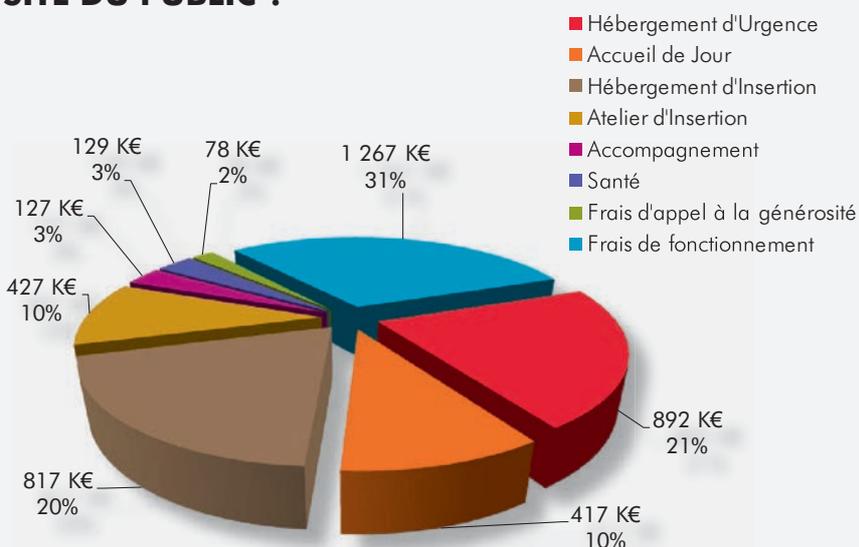
**12** Le report de fonds dédiés correspond à l'utilisation, dans l'année, de fonds dédiés reçus les années précédentes.

11% des ressources de l'année ont été collectées auprès du public. Ce ratio s'élevait à 38% en 2011, en raison de l'inclusion des Activités Solidaires (Bric à Brac) dans la définition des ressources collectées auprès du public. La générosité du public permet de financer principalement des missions sociales : 68% a été affectée aux établissements d'hébergement, d'accueil, d'insertion. En second lieu, elle couvre les frais de structure du FOYER, qui ne sont que très partiellement pris en charge par les financeurs. Enfin elle couvre également les frais d'appels aux dons. Là encore, le choix de présentation opéré en 2012 réduit significativement la part des sommes issues de la générosité du public affectée aux missions, sans que cela traduise un changement réel d'affectation par rapport aux années précédentes. La générosité de nos donateurs a permis de financer 4 M€ sur les 20 M€ d'emplois de l'année 2012. LE FOYER disposait au début de l'année 2012 de ressources collectées auprès du public de 2 853 k€. Il a collecté 2 236 k€ dans l'année et en a dépensé 3 374 k€, ses ressources finales se montent à 1 715 k€. Toutes les ressources collectées dans l'année 2012 ont été affectées à des dépenses. ■

## QUELLE PROPORTION DES RESSOURCES SONT ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



## COMMENT SE RÉPARTIT L'EMPLOI DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



## ➔ BILAN RÉSUMÉ (EN K€)

	ACTIF (en K€)	2012	2011
	Terrains	5 002	4 924
	Constructions	9 669	10 262
	Autres immobilisations	16 783	10 656
<b>1</b>	<b>Actif immobilisé</b>	<b>31 454</b>	<b>25 842</b>
<b>2</b>	<b>Disponibilités et VMP</b>	<b>12 876</b>	<b>16 094</b>
	Autres éléments d'actif	2 243	1 183
	<b>Actif circulant</b>	<b>15 119</b>	<b>17 277</b>
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>46 573</b>	<b>43 119</b>

	PASSIF (en K€)	2012	2011
	Fonds associatif	36 613	32 155
	Résultat	2 791	3 752
	<b>Fonds propres</b>	<b>39 404</b>	<b>35 907</b>
	Provisions	1 024	787
	Fonds dédiés	1 101	739
	Emprunts	2 988	3 098
	Autres dettes	2 056	2 588
	<b>Passif circulant</b>	<b>7 169</b>	<b>7 212</b>
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>46 573</b>	<b>43 119</b>

**1** Les actifs immobilisés augmentent fortement en 2012, en raison de la construction de l'AGAPÈ (qui représente 3,5 M€ de travaux en cours à la clôture) et de l'achat d'un tènement immobilier à DÉCINES pour abriter un Bric à Brac et l'Atelier Chantier d'Insertion Tri Textile (4 M€ de prêts à la SCI, propriété du FOYER, qui réalisera l'achat). Il faut aussi mentionner des travaux de réfection de la Cuisine Centrale (403 k€ hors achat matériel) et la réfection de la résidence située 85 rue Sébastien GRYPHE (184 k€). LE FOYER s'est par ailleurs séparé, en 2012, d'une de ses propriétés, la Maison de La Rochette (1,9 M€).

**2** Conséquence logique de ces investissements élevés, la trésorerie du FOYER a di-

minué de 20% par rapport à la fin de l'année 2011. Elle conserve un niveau suffisant pour permettre au FOYER de respecter ses règles internes, à savoir disposer d'une réserve correspondant à une année de subventions publiques (7 M€), et de disposer d'une réserve complémentaire qui sera affectée à de nouveaux investissements immobiliers. La recherche de locaux pour abriter des Bric à Brac ou des Accueils de Jour, évoquée en 2011, reste d'actualité.

**3** Les fonds propres du FOYER augmentent du fait du résultat de l'exercice (2,7 M€) et de l'enregistrement de subventions d'investissement pour l'AGAPÈ et pour Villefranche (707 k€), qui seront reprises au fur et à mesure des amortissements. Ces fonds propres constituent une réserve sûre de

2,5 années de fonctionnement, et représentent une garantie pour l'indépendance et la pérennité des actions du FOYER.

**4** L'augmentation des provisions enregistrées provient principalement d'une révision de la méthode de calcul des indemnités de départ à la retraite.

**5** Les fonds dédiés constitués les années précédentes ont été utilisés, pour les travaux de la Cuisine Centrale et de la Résidence «Le 85» par exemple. Les fonds dédiés aux travaux du bâtiment de DÉCINES ou à l'AGAPÈ n'ont pas encore été utilisés, ces deux opérations n'étant pas encore totalement réalisées.



## ➔ LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1950 par Gabriel ROSSET et une équipe de bénévoles, ayant pour mission d'ACCUEILLIR, HÉBERGER, ACCOMPAGNER et INSÉRER les plus démunis de la région lyonnaise..

### LA MISSION DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

- Accueillir les populations les plus fragiles.
- Mettre en œuvre au quotidien l'inconditionnalité de l'accueil.
- Affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.
- Être capable, dans les meilleurs délais, de répondre aux situations d'urgence relevant de ses compétences.
- Porter à la connaissance du public les problématiques et les difficultés particulières des populations qu'il accueille.
- Être, sur la région lyonnaise, l'intervenant principal et incontournable de la grande exclusion tant pour les personnes isolées que pour les familles, la mission se déclinant à partir des actions d'accueillir, d'héberger, d'accompagner et d'insérer.

- Être reconnu par son action spécifique, à l'intérieur d'un réseau et dans la subsidiarité. Travailler en complémentarité avec les autres acteurs de lutte contre l'exclusion.

- Devenir l'Observatoire de la précarité dans la région Rhône-Alpes, compte tenu de son positionnement.

- Affirmer et développer l'engagement privé, au côté de ce qui relève de la responsabilité des pouvoirs publics.

- Sensibiliser et former le public à la pratique de la solidarité.

### SON ÉTHIQUE

- LE FOYER croit dans l'égalité de tous les Hommes, il défend et promeut la dignité et l'autonomie de chaque personne.

- LE FOYER est ouvert à toute personne, quelle que soit son appartenance confessionnelle ou philosophique. Il doit contribuer à remettre debout ceux qui ont été cassés tout en ne renonçant pas à être exigeant à leur égard. Il défend les liens familiaux et les liens relationnels.

- L'action du FOYER est inspirée par l'esprit de Charité. Il est une «école de la vie», au service des exclus, dans cet esprit de charité.

- LE FOYER est fier de ses racines chrétiennes. L'appellation «NOTRE-DAME» n'a pas à être mise sous le boisseau. L'association a des relations structurelles avec le Diocèse, sans être mouvement d'Église.

- LE FOYER doit conserver sa capacité à s'indigner et à intervenir dans l'esprit initié par le fondateur, référence de son action.

- Bénévoles et salariés doivent travailler ensemble dans la convivialité et la complémentarité au service des usagers, en partageant la même éthique.

- Le bénévole offre sa disponibilité. Il met sa compétence au service de l'association pour assurer la tâche qui lui a été assignée, dans le respect de la charte.

- Le salarié assure la permanence du service de l'association aux usagers, avec tout son professionnalisme.

- Toutes les actions menées et les moyens engagés n'ont qu'une finalité, la mission du FOYER.

- LE FOYER assure l'accueil et l'accompagnement avec compétence et professionnalisme, caractérisés par le respect de la dignité de la personne.

- LE FOYER, compte tenu de l'origine de ses ressources, a un devoir de rigueur et de transparence. Sa communication est toute entière au service de sa mission et pour la formation de l'ensemble de ses membres.

Pour cela, les 1.500 bénévoles et les 296 salariés et personnes en insertion de l'association gèrent et animent 42 structures autour des activités d'Hébergement d'Urgence et d'Hébergement d'Insertion, d'Accueil de Jour, d'Atelier d'Insertion, d'Accompagnement, de Santé et de Bric à Brac. Il assure également la gestion du 115 du Rhône. ■

Les comptes du FOYER sont certifiés par le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activité et rapport financier 2012 du FOYER, adoptés par l'Assemblée générale du 15 avril 2013. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes sont disponibles sur le site Internet du FOYER [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org). Ils peuvent également être obtenus sur simple demande.



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. Pour voir la liste des organisations agréées : [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)

## EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

NOTE : En préparation de la clôture annuelle, le Bureau de l'association a revu et modifié les méthodes d'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources 2012. Aussi, les dépenses liées aux missions sociales indiquées dans cet extrait du Rapport d'Activité sont présentées différemment dans L'Essentiel 2012 (voir Compte d'Emploi des Ressources page 14).

### LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE LE 115 DU RHÔNE

**Faits marquants :** hausse du nombre de demandes d'hébergement notamment émanant de familles, hausse du nombre de personnes « sans solution par absence de places disponibles » et hausse du nombre de places distribuées (ouvertures de places hivernales très importantes).

#### Quelques chiffres :

- **Nombre total d'appels décrochés** ..... 135.396
- Nombre de demandes d'hébergement ..... 406.838
- Signalements ..... 2.482
- Places distribuées ..... 292.147
- Moyenne de personnes sans offre d'hébergement ..... 282 par jour
- **Personnel** ..... 12,5 ETP
- **Budget annuel** ..... 435 K€
- Financement :  
État ..... 100 %

### HÉBERGEMENT D'URGENCE

**Faits marquants :** hausse du nombre de places et du nombre de nuitées, stabilisation des publics dans l'urgence. Déménagement de l'Auberge des Familles à l'AGAPÈ.

#### Quelques chiffres :

- **Capacité d'accueil (moyenne sur l'année)** 336 places
- Nuitées ..... 122.073
- Durée moyenne de séjour sur les places pérennes (calculée sur la durée réelle du séjour pouvant excéder un an) ..... 180 nuits
- Personnes différentes accueillies ..... 2.369
- **Personnel** ..... 37,42 ETP  
..... 181 bénévoles
- **Budget annuel** ..... 4.751 K€
- Financement :  
État ..... 54%  
Ville de Lyon ..... 7%  
Conseil général du Rhône ..... 6%  
CAVIL ..... 1%  
FOYER ..... 31%  
Autre ..... 1%

### ACCUEIL DE JOUR

**Faits marquants :** fin de la distribution de colis alimentaires, stabilisation de la fréquentation.

#### Quelques chiffres :

- **Capacité d'accueil** ..... 300 places
- Passages ..... 57.023
- Moyenne de fréquentation par jour ..... 223 personnes
- Douches ..... 7.249
- Colis alimentaires ..... 59
- **Personnel** ..... 11,1 ETP  
..... 121 bénévoles
- **Budget annuel** ..... 1.007 K€
- Financement :  
État ..... 43%  
Ville de Lyon ..... 10%  
Conseil général du Rhône ..... 2%  
CAVIL ..... 1%  
FOYER ..... 41%  
Autre ..... 3%

### HÉBERGEMENT D'INSERTION

**Faits marquants :** déménagement de l'Auberge des Familles à la Résidence AGAPÈ, augmentation du nombre de logements à l'Antenne Famille de Villefranche. Baisse du nombre de nuitées due à la fermeture partielle de la Résidence « Le 85 » pour rénovation. Augmentation de la durée moyenne de séjour.

#### Quelques chiffres :

- **Capacité d'accueil** ..... 401 places
- Nuitées ..... 129.050
- Durée moyenne de séjour (calculée sur la durée réelle du séjour, pouvant excéder un an) ... 270 nuits
- Personnes différentes accueillies ..... 897
- **Personnel** ..... 34 ETP  
..... 98 bénévoles
- **Budget annuel** ..... 4.227 K€
- Financement :  
État ..... 37%  
Conseil général du Rhône ..... 17%  
FOYER ..... 23%  
Autre (principalement participation des usagers) ..... 23%

### ACCOMPAGNEMENT

**Fait marquant :** Création du programme Parcours Expérimental de Retour au Logement par L'Emploi (P.E.R.L.E.).

### ATELIER D'INSERTION

**Faits marquants :** Création du Service du Monde Nouveau, agrandissement de la Cuisine Centrale.

#### Quelques chiffres :

- Nombre de postes en Ateliers ..... 86 postes
- Ateliers : Polyvalent, Nettoyage, Maintenance, Cuisine, Collecte, Recycleries et Tri (textile et objets)
- Personnes différentes accueillies (CUI / AVA) ..... 291
- Accès à l'emploi durable (CUI en A.C.I.) ..... 17,19 %
- Volumes produits :  
Collecte mobile ..... 7.920 m3  
Tri Textile ..... 1.080 Tonnes  
Repas ..... 306.245
- **Personnel** ..... 18,5 ETP  
..... 66 bénévoles
- **Budget annuel** ..... 3.122 K€
- Financement :  
FOYER ..... 56%  
État ..... 34%  
Conseil régional Rhône-Alpes ... 3%  
Autre (dont ISF) ..... 7%

### SANTÉ

**Faits marquants :** Création de l'Association GEM AGORA, augmentation de l'activité du Point Santé.

#### Quelques chiffres :

- **Lits de repos** ..... 12 places  
Durée moyenne de séjour ... 17 jours  
Nuitées ..... 3.729  
Personnes différentes ..... 93
- **Point Santé :** ..... 10.678 soins  
dont soins infirmiers ..... 9.346  
dont actions médecins ..... 1.332  
dont démarches de coordination. 67
- **Lieu Hygiène douches médicalisées** ..... 453
- **Personnel :** ..... 3.8 ETP  
..... 16 bénévoles
- **Budget annuel :** ..... 339 K€
- Financement :  
État ..... 55%  
Ville de Lyon ..... 6%  
FOYER ..... 38%  
Autre ..... 1%

### BRIC A BRAC

**Faits marquants :** fermeture du Bric à Brac BARABAN. Hausse des recettes de 6,5 %.

#### Quelques chiffres :

- **Implantations** ..... 5
- Clients (estimation) ..... 100.000
- **Personnel** ..... 672 bénévoles
- **Chiffre d'affaire** ..... 2.888 M€

# AFFRONTER LA PAUVRETÉ DANS LA DIGNITÉ

→ Le 13 mai dernier, une rencontre sur le Logement d'Urgence a été organisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône (CAUE) en partenariat avec LE FOYER. Dans le cadre de son événement « le pari du logement collectif », le CAUE du Rhône a proposé de revenir sur le logement d'urgence à la fois d'un point de vue contextuel et d'un point de vue architectural.

En France, 3,6 millions de personnes sont mal logées, voire sans logement pour 130.000 d'entre elles, logées dans des logements de fortune tels que bidonvilles ou squats pour 85.000, et 40.000 sont dans des hôtels. Les problématiques sont très diverses, et constatons qu'il y a un réel souci dans notre pays.

## COMMENT PASSE-T-ON DE LA RUE À UN HÉBERGEMENT PUIS À UN LOGEMENT ?

L'hébergement est le premier accès à un toit. Lorsqu'il est d'urgence, il répond à une nécessité de mise à l'abri, pour des personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale.

« L'hébergement et le logement sont de la compétence de l'État, indique Sandrine RUNEL, Conseillère générale et conseillère de Lyon 7ème, mais les collectivités locales s'impliquent, il y a une prise de conscience partagée des responsables politiques. »

Actuellement, on assiste à une forte dégradation des conditions de vie et donc de logement, non seulement autour des grandes agglomérations, mais aussi en milieu rural. Les premières à être touchées sont les familles, souvent monoparentales.

L'accueil d'urgence est inconditionnel, sans limite dans le temps, ce qui

permet de travailler sur l'accompagnement social, pour proposer tel ou tel type de solution de sortie des dispositifs comme le logement. La répartition géographique des logements sociaux est un réel problème. Il y en a beaucoup dans l'est lyonnais, et peu dans l'ouest. Cependant actuellement, dans tous les programmes de construction, la mixité sociale est de mise, une part est réservée aux logements sociaux.

LE FOYER propose toute l'année 270 places d'hébergement d'urgence et a créé jusqu'à 300 places supplémentaires pendant la période hivernale de novembre 2012 à avril 2013, souligne le président Dominique MENTRÉ. Franchir le seuil des centres d'urgence est toujours très difficile, mais une fois entrés, les Passagers peuvent sereinement envisager leur avenir, et exprimer leurs besoins. Ils sont orientés ensuite, en fonction des possibilités, vers des centres d'hébergement et de réinsertion sociale ou vers des logements accompagnés par le biais de la Maison de la Veille Sociale. Certains peuvent également se remettre au travail dans des Ateliers d'Insertion. Tout est mis en œuvre pour que les personnes puissent (re)trouver leur autonomie.

## LES ENJEUX LIÉS À L'ARCHITECTURE

« Le métier d'architecte nous oblige à construire dans le but d'abriter » souligne Jean-Loup Patriarche, architecte. Les logements sociaux ou d'urgence ne doivent pas être bâclés, mais réfléchis afin que les moyens soient mis au bon endroit. Il faut cependant y apporter un peu de beau et de gaieté.

Lors de la construction de la Maison de Rodolphe, financée par la Fondation Mérioux, le cabinet Patriarche a beaucoup réfléchi sur la manière d'édifier un hébergement d'urgence. Il a alors été décidé de fabriquer puis d'apporter sur place des containers en bois, plus ou moins aménagés, dans lesquels tous les branchements étaient prévus, et de leur adjoindre

fonctionne et accueille d'un côté des familles, et de l'autre des hommes avec chiens. Ce projet a été pour le cabinet d'architecture, un laboratoire d'essai qui lui permet de construire aujourd'hui des hôtels et maisons d'étudiants à très bas prix.

Un autre acteur, La Fondation Architectes de l'Urgence, travaille beaucoup à l'étranger, en partant du principe que ce n'est pas parce que l'on est pauvre que l'on doit être mal logé. Après les catastrophes naturelles ou les conflits, il faut loger les populations rapidement, pour des coûts très faibles. La Fondation propose d'abord, sur une période très courte, un abri d'urgence, puis les personnes sont hébergées temporairement, avec des financements européens, avant qu'une habitation en dur leur soit offerte. « Nous travaillons essentiellement avec des matériaux locaux de bonne qualité » insiste Patrick COULOMBEL, président de la Fondation Architectes de l'Urgence.

Le logement est un des thèmes prioritaires des actions de sensibilisation et de conseil du CAUE du Rhône. « En cette période de crise, le logement est plus que jamais l'une des préoccupations essentielles des Français : superficie, coût, loyer, qualité de vie, proximité avec le lieu de travail constituent des critères déterminants. Les parcours résidentiels sont rendus de plus en plus incertains en raison de la raréfaction du foncier, de l'augmentation croissante du prix des logements neufs et anciens comme du renchérissement du crédit. Véritable champ d'expérimentation de l'habitat, l'immeuble de logements demeure l'une des réponses les plus adaptées aux enjeux fonciers, environnementaux, sociaux et urbains ».

Un ensemble de rencontres a été organisé par le CAUE et une exposition intitulée « VERS DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX » est présente jusqu'au 12 juillet / CAUE du Rhône / 6bis quai Saint VINCENT 69001 LYON. ■

Bruno LÉPINE

BILAN 2012

# DE LA COMMISSION DE MÉDIATION DALO DU RHÔNE

→ En application de la loi instituant le droit au logement opposable (DALO), le droit à un logement décent et indépendant est garanti par l'Etat à toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon régulière et dans des conditions de permanence définies par décret, n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir. Ce droit s'exerce par un recours amiable devant la commission de médiation, et le cas échéant, pour les ménages reconnus prioritaires et qui n'ont pas eu de proposition dans le délai imparti par les textes, par un recours contentieux devant le tribunal administratif. En outre, la commission peut également être saisie par toute personne qui, sollicitant l'accueil dans un dispositif d'hébergement, n'a reçu aucune proposition adaptée en réponse à sa demande.

Présidée depuis février 2011 par M. Jean-Bernard COFFY, la commission de médiation du Rhône s'est réunie en séance plénière le 12 mars 2013 pour établir le bilan de son activité 2012. Avec 2312 recours, soit 19% de sollicitations de plus qu'en 2011, la commission du Rhône pèse pour 54% des dossiers de la région Rhône-Alpes, et se classe au 13<sup>e</sup> rang national. Le volume important de recours en vue d'obtenir un hébergement (28% des dossiers) constitue un autre point important du bilan, le Rhône se plaçant au 6<sup>e</sup> rang des départe-

tements les plus sollicités. Plus de la moitié des requérants sont domiciliés à Lyon et Villeurbanne, et moins de 10% des ménages sont originaires de communes hors de l'agglomération lyonnaise. Les isolés et les familles monoparentales représentent environ chacun 1/3 des situations. Moins d'un ménage sur cinq dispose d'un emploi. L'hébergement chez des tiers constitue le principal motif des recours logement dans le Rhône (33% des dossiers); le deuxième motif le plus fréquent est la menace d'expulsion (17% des dossiers).

En 2012, la commission s'est réunie à 41 reprises pour examiner les recours dont elle a été saisie, et a pris 605 décisions positives en matière de logement, et 315 pour l'hébergement (incluant 12 recours logement réorientés vers un hébergement). Les ménages reconnus prioritaires ont été désignés au Préfet pour qu'il leur soit fait une proposition d'hébergement ou de logement. 18% des recours logement et 24% des recours hébergement ont été classés sans objet, les ménages ayant trouvé une solution par leurs propres moyens. 41% des recours logement et 21% des recours hébergement ont été rejetés, soit parce que les ménages ne se trouvaient dans aucune des situations définies par la loi et ses textes d'application, soit parce qu'ils n'avaient effectué aucune démarche de droit commun pour trouver un logement ou un hébergement, soit parce qu'ayant refusé des propositions de logement ou d'hébergement adaptés à leurs besoins et capacités, leur situation ne pouvait plus être considérée comme prioritaire et urgente.

La commission de médiation constitue donc un dispositif de reconnaissance d'un droit fondamental pour les ménages sans logement, mal logés, en passe de perdre leur logement, ou en attente d'un hébergement, et qui se trouvent sans solution malgré leurs démarches. Elle ne constitue par contre en aucune manière une filière supplémentaire pour l'accès à l'hébergement ou au logement: il est donc important de rappeler qu'elle ne peut valablement jouer son rôle que si les dispositifs de droit commun ou relevant du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées sont les plus efficaces possibles, au bénéfice des ménages concernés. ■

Commission de Médiation  
DALO du Rhône

## LA COMMISSION DE MÉDIATION DALO DU RHÔNE EN 2012 :

- 2312 dossiers reçus
- 2114 décisions prises
- 46 recours gracieux examinés
- 605 décisions favorables pour un logement
- 12 requalifications de recours logement en hébergement
- 303 décisions favorables pour un hébergement

# JUSTICE ET CHARITÉ NE PEUVENT SE SÉPARER

→ La charité sans justice est odieuse. Exemples : celui-ci fait des aumônes mais il ne paie pas ses ouvriers. Ce commerçant offre gracieusement un objet mais trompe sur la qualité ou le poids de la marchandise. Ce que je demande à un médecin ou à un professeur, ce n'est ni d'être gentil (que m'importent ses poignées de main et ses sourires) ce que je lui demande c'est de bien faire son métier, de me guérir ou de m'instruire. Si ceux qui sont « contre la charité » réproouvent cette comédie de la charité sans la justice, nous sommes avec eux, mais il est vraiment facile de nier et de déconsidérer la charité après l'avoir rabaisée et défigurée de la sorte.

La charité ce n'est pas ce masque. Je voudrais pouvoir expliquer comme je le sens, qu'il n'y a pas de charité sans justice (c'est évident) il n'y a pas de justice sans charité (c'est plus difficile à admettre). La machine la mieux construite, les rouages les mieux ajustés fonctionnent mal sans la goutte d'huile, l'huile de la charité (en admettant même que la charité ne soit que cela). En réalité la charité c'est beaucoup plus que cela : c'est comme la force motrice de la machine. A première vue, la justice passe avant, elle paraît plus importante. Mais la charité, si elle est authentique implique déjà la justice qui est la fondation de tout l'édifice. On ne peut construire que sur elle. Malheur à nous si l'exercice

de la charité nous dispensait d'être juste dans notre profession ou dans la cité des hommes. Ce serait trahir et du même coup porter un préjudice immense à ceux que nous prétendons secourir. [...]

La charité est moteur de l'action politique. Et pourquoi n'arriverait-on pas, par la charité à une véritable justice distributive pour l'ensemble de la société ? En ramenant la question sociale à l'essentiel, il faut pour la résoudre que ceux « qui ont », donnent à ceux « qui n'ont pas ». Pourquoi ne le feraient-ils pas librement et de bon cœur (par esprit de justice après que les cœurs aient été changés par la charité) sans attendre d'y être contraints par la violence ou de se surprendre en train d'employer eux-mêmes la violence. La charité évite ces extrémités. Elle n'y accourt qu'en cas d'absolue nécessité. Nous sommes pour les réparations plutôt que pour la démolition en matière de réforme sociale, plus encore qu'en matière d'habitation. Pourquoi ? parce qu'une société est un être vivant. Quand un être vivant est malade, même gravement on ne le considère pas comme un édifice croulant qu'on détruit pour faire du neuf, on le soigne pour le guérir, on s'appuie sur ce qui est encore bon pour le sauver.

Quand je demande pourquoi tant d'hommes sont farouchement contre la charité et ne nous aident pas dans notre humble service, je suppose que c'est parce que notre charité n'est pas pure (mais qui est

sans reproche ?), inefficace (et pourtant nous ne nous contentons pas de recevoir les sans-abri, nous les aidons à s'en tirer, à trouver du travail), endormeuse (j'en appelle à tous nos amis : avez-vous cette intention sournoise d'entretenir la misère, de maintenir des privilèges, de retarder ou de contrarier les mesures de justice qui s'imposent : en conscience je ne le crois pas) mais si ces hommes sont hostiles à ce que nous faisons n'est-ce pas surtout parce que d'accueillir des hommes qui couchent sous les ponts ou qui cherchent dans la bouteille l'oubli de leurs peines, ne les intéresse pas ?

Ils les jugent incurables, irrécupérables. Avec eux on ne fera, pensent-ils, rien de bon. Ils détournent les yeux des épaves et des plaies d'une société pourrie. Ils veulent une société mieux faite, ils rêvent d'un monde qui ressemblerait à une vaste entreprise bien gérée où règnerait la justice pour tous et d'où serait enfin bannie la misère. Ce rêve est magnifique : mais en attendant ? Si tout en cherchant une meilleure organisation sociale et en concevant cette société comme une

saine entreprise, des militants représentaient cette société à la fois comme une saine entreprise et aussi comme une grande famille, leur point de vue changerait un peu. Dans une

famille, ce n'est pas l'organisation, l'habitation, les conditions de vie et de travail qui intéressent d'abord, c'est la famille elle-même en chacun de ses membres. Non pas ce qu'elle

« La charité est  
moteur de l'action  
politique »

## AXELLE BRODIEZ-DOLINO, COMBATTRE LA PAUVRETÉ



Vulnérabilités sociales et  
sanitaires de 1880 à nos jours,

PARIS, CNRS ÉDITIONS, 2013, 328 P.

sera demain mais ce qu'elle est aujourd'hui, car aujourd'hui prépare demain. C'est tout de suite qu'il faut panser les blessures, aimer ceux qui souffrent, éduquer les petits. Dans une famille on ne s'intéresse pas uniquement aux bien-portants, au contraire si l'un de ces malades devient incurable, on ne se détourne pas de lui en disant il n'y a rien à faire.

La charité dépasse mystérieusement la justice. Supposons qu'un grand médecin pense, en consacrant tout son temps à des recherches sur le cancer, découvrir un remède efficace. Le résultat si important qu'il vise le dispensera-t-il de s'occuper d'un blessé qu'il rencontre, tel le bon Samaritain sur sa route ! Lui dira-t-il qu'il n'a pas le temps ? Cela est un mystère : même s'il pense qu'il a quelque chose de plus important à faire, il s'arrêtera pour secourir le malheureux.

Je dirai enfin que LE FOYER pour nous n'est pas seulement un moyen d'exercer la charité et encore moins de mener une action politique. Il est une réalité dont peuvent se nourrir, et la charité, et la justice. Si nous y recevons les sans logis, ce n'est pas seulement pour faire une société plus belle, c'est pour eux, parce que nous les aimons pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils ne sont pas. ■

Gabriel ROSSET

Avril 1958 - Arche n° 16.

→ Alors que l'exclusion est une préoccupation majeure des Français, que les organisations de solidarité font chaque jour la une des médias et que les pouvoirs publics y consacrent des moyens considérables, l'histoire contemporaine de la pauvreté-précarité reste peu connue. Ce livre cherche à mieux la comprendre : quel a été, depuis un siècle, le profil des plus démunis ? le rôle des œuvres ? celui des pouvoirs publics, locaux et nationaux ? Le cas lyonnais sert ici de socle, notamment grâce aux importantes archives municipales d'assistance et aux fonds d'associations, dont LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

L'ouvrage se décompose en trois temps chronologiques. Alors que la lutte contre la pauvreté restait au XIX<sup>e</sup> siècle l'apanage des œuvres, elle préoccupe à partir de 1880 les pouvoirs publics : l'initiative provient d'abord des municipalités républicaines, puis est complétée par le vote de lois sociales. Cette assistance naissante est toutefois profondément conditionnée à une double vulnérabilité sociale et sanitaire (indi-

gents malades, vieillards, infirmes et incurables, femmes en couches, etc.). D'une guerre à l'autre, les préoccupations sanitaires dominent plus encore l'action sociale : lutte contre la tuberculose et la syphilis, développement des premières assistantes sociales dites « infirmières-visiteuses ». Les œuvres traditionnelles s'étiolent, mais sont revigorées par la crise des années 1930 et les difficultés de l'Occupation. Durant les « Trente glorieuses » enfin, le champ caritatif se renouvelle en profondeur, avec la création à la Libération du Secours catholique, du Secours populaire, des Petits frères des Pauvres, puis d'Emmaüs, du FOYER, d'ATD-Quartmonde... La persistance de poches de pauvreté dans la prospérité conduit à recentrer les priorités vers les personnes âgées et le mal-logement. La conclusion aborde la crise économique et sociale installée depuis les années 1980.

Ce parcours historique donne à voir le rôle irremplaçable des associations, en amont, en aval et dans les interstices de l'action publique ; les choix de société faits dans les publics ciblés, parfois reflets de ce que semble être un « bon » ou un « mauvais » pauvre ; enfin, la situation toujours dramatique des plus démunis, qui témoigne pourtant, à l'échelle d'un siècle, de considérables progrès. ■

Les recherches d'Axelle BRODIEZ (CNRS) portent sur l'histoire des organisations humanitaires. Elle a publié Emmaüs et l'Abbé Pierre (2009), ainsi que Le Secours Populaire Français 1945-2000 (2006).



→ Un poète est hébergé au Centre Gabriel ROSSET depuis de longues années. Son nom, Édouard CUZIN. Âgé de 69 ans, il a commencé à écrire à 15 ans en même temps qu'il découvrait les grands auteurs et poètes français (il nous cite Victor HUGO, BAUDELAIRE, LAMARTINE, LA FONTAINE...).

Régulièrement, Édouard vient nous lire sa dernière œuvre. Il écrit à toute heure de la journée ou de la nuit, en observant son entourage, en flânant au Parc de la Tête d'Or...

Ces moments privilégiés qu'il nous accorde, nous souhaitons les faire partager aux lecteurs de l'Arche en publiant, avec son accord, un de ses poèmes.

Édouard écrit avec modestie et sensibilité. Sa prose est à son image. Parfois sombre, quelquefois indignée mais aussi malicieuse et libre.

Clément MONIER

## LIBERTÉ

Liberté ma sœur,  
 Liberté vertu,  
 Liberté c'est un point nu  
 Sur un barreau.  
 Liberté c'est toi, c'est moi,  
 C'est Guevara.  
 Liberté je te salue,  
 Chapeau bas.  
 Liberté c'est un leurre...  
 Peut-être !  
 Où pars-tu si vite  
 Sans rentrer ?  
 Liberté tu te vends,  
 Liberté tu t'achètes,  
 Liberté tu es bête.  
 Mais non...  
 Moi je sais que tu es libre. ■

Édouard CUZIN

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

# AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

## → GRÂCE À VOS DONNS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

### Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

### Votre réduction fiscale :

#### ■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

#### ■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

## → Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

## → EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7ème, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

[benevolat@fnds.org](mailto:benevolat@fnds.org)

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

**LE FOYER NOTRE-DAME  
DES SANS-ABRI EST  
HABILITÉ À RECEVOIR  
DES LEGS, DONATIONS  
ET ASSURANCES-VIE.**

**RENSEIGNEZ-VOUS  
AUPRÈS DU FOYER OU  
DE VOTRE NOTAIRE.**



MONKEY BUSINESS - FOTOLIA.COM

# UN TOIT EN HERITAGE

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Bureau : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :  
- ci-joint chèque de \_\_\_\_\_ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité  
suivante : \_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner ou me réabonner  
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations,  
et assurances-vie au profit du FOYER

## PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

### Mensualité à prélever

20 €  40 €  60 € Autre ..... €

### Ma banque

Nom de ma Banque : .....

N° ..... Rue ..... Ville .....

Code Postal ..... Ville .....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.



VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS EN DATE DU 6 JANVIER 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, DE MODIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES QUI VOUS CONCERNENT.